

Delano Roosevelt Lambert

Le Jugement de l'Église  
OU  
l'Apocalypse enfin dévoilé  
*Dieu va établir enfin son Royaume*





## **Première partie**

EXTRAIT



## Introduction

**L**e Seigneur étant un Dieu d'ordre n'agit jamais sur un coup de tête sans avoir tout planifié au préalable. Il procède avec intelligence et une grande sagesse, afin de n'avoir rien à se reprocher enfin de compte.

Il est dit ceci dans la Bible : *Tout genou fléchira devant moi, dit le Seigneur*. Dieu s'est donné pour tâche de purifier et les cieux, et la terre, et pour y parvenir, il va faire pleuvoir sur la terre toute une averse de jugements au cours desquels les puissances et les trônes visibles et invisibles vont connaître le courroux du Roi des rois.

Le Seigneur Dieu introduisit à nouveau son fils dans le monde afin que celui-ci lui préparât un peuple qui soit digne de porter son nom, un peuple qui lui soit entièrement acquis. Cependant, ce dernier, dès les premiers jours de sa naissance, se mit à se pervertir, à se confondre avec le monde des païens où sévit toute sorte de corruptions et de souillures. Lorsque pour la

première fois le Christ eut à annoncer l'établissement d'une Eglise qui portera son nom, il eut du coup à ajouter ceci : « ... *et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* » Mathieu 18 v 16. Prévaloir a le sens « *de prendre le dessus* », ce qui à première vue présuppose l'idée de lutte, d'affrontement. Cela va de soi, l'Eglise où doit régner le Christ, se doit de se prémunir durant son existence des assauts répétés du locataire de l'enfer, savoir le diable, et notre monde est malheureusement le champ de ce combat ô combien rageur.

Nul ne peut le nier, dès qu'il y a guerre réelle, les deux antagonistes peuvent essayer à tour de rôle quelque défaite, recevoir quelques blessures l'un de la part de l'autre. Il est très judicieux de préciser ce qui suit : le peuple de Dieu, selon la prophétie apocalyptique, devra subir une défaite tangible de la part de l'ennemi de la race humaine, savoir Satan. C'est ce qui ressort des textes suivants : Daniel 7 v 21 ; « *Je vis cette corne faire la guerre aux saints et l'emporter sur eux* ». Daniel 8 v 24 : « ... *il détruira les puissants et le peuple des saints* ». Apocalypse 13 v. 7 « ... *et il lui fut donné de faire la guerre aux saints et de les vaincre* ». L'évidence est claire, en passant au crible les textes susmentionnés, que l'on tienne compte ou pas de leur contexte, le peuple de Dieu, disons mieux l'Eglise, à un moment de la durée, devra subir les fureurs du diable jusqu'à y succomber pendant longtemps. Sa chute, si on peut le dire ainsi, est-elle

due à l'incapacité de Dieu à la garder contre les attaques des démons en la rendant invulnérable, invincible, ou plutôt, est-elle le résultat probant et immédiat de la déchéance spirituelle dans laquelle ses membres vont, pour la majeure partie d'entre eux, se terrer au cours des siècles ? L'analyse des faits penche de préférence pour la deuxième hypothèse.

En effet, la Bible a prédit aussi et surtout qu'une mauvaise « herbe » sera semée dans le champ de Dieu et les apôtres Pierre, Jean et Paul annoncèrent que certains agents du diable dénommés « *antéchrists* », faux docteurs, (2Pierre 2 v 1 à 3 ; 1Jean 2 v 18 à 23 ; Actes 20 v 29 etc...) auront à exercer un ministère de ténèbres au sein même de l'assemblée des croyants. Donc, par la ruse, on peut le comprendre dès lors, le diable va devoir infliger à l'Eglise sa première blessure. Jésus eut à dévoiler leur façon de procéder, car dit-il, « *ils viendront à vous en habit de brebis pourtant ce sont des loups ravisseurs* ». Math. 7 v 15. Ils auront l'apparence de la piété, à les voir, on aurait dit le Christ lui-même. Au fil des temps ces loups ravisseurs vont prendre un ascendant capital au sein de l'Eglise jusqu'à y imposer leurs propres lois en s'opposant ainsi que le dit 2Timothée 3 v 8 à la vérité. On vit dès lors cette Eglise puissante dont Pierre procéda à l'inauguration le jour de la Pentecôte qui suivit la résurrection du Seigneur entrer dans une phase d'assoupissement spirituel pour finir par s'endormir quasi totalement. D'ailleurs, le Christ

n'avait-il pas annoncé cet état de fait dans la parabole des dix vierges relatée dans l'Évangile selon Mathieu au chapitre 25 ? Nous y reviendrons tantôt.

Il ne fait aucun doute, l'Église du Christ a dû succomber à la tentation, car disons-nous, ce qui est vrai pour l'individu l'est aussi, et surtout en ce qui concerne les Saintes Écritures, pour la collectivité. D'ailleurs l'évidence est telle que, à travers les épîtres des apôtres, l'Église est assimilée au corps du Christ, donc indivisible et une. Cette Église, comme le ferait un croyant en particulier, n'a pas assez veillé en persévérant dans la parole de Dieu, s'est par le fait même laissée aller à la tentation et a, du même coup, failli à sa mission de porteuse de la toute lumière divine. Ainsi, durant des siècles, les ténèbres n'ont cessé de régner sur la terre. Alors s'est accomplie sur cette Église ce contre quoi le Christ voulait garder ses disciples savoir la perte de la saveur du sel. « *Si le sel de la terre perd sa saveur avec quoi la lui rendra-t-on ?* » s'écria un jour Jésus. Math. 5 v 13 Le diable après avoir porté le coup fatal au corps des croyants, s'enorgueillit d'avoir privé le monde de son « *sel* ». Cependant, de même que la viande dans les conditions normales de température et de pression, privée de sel, ne peut en aucune manière rester saine, le monde sans le sien n'avait aucune chance de subsister. Le diable dans son intelligence dut procéder avec génie afin de gagner la survie de ce royaume terrestre dont il est le prince en offrant au monde par

effet placebo un substitut de ce sel que devait être l'Eglise de Jésus-Christ. Une église apostat dont les racines sont plongées dans le fondement même de la vraie et unique Eglise, tel est ce substitut du sel. Les deux semences ont donc été mises en terre quasi simultanément, l'une bonne, et l'autre mauvaise et diabolique. Celle-ci s'est donné pour tâche de singer la manière d'être de celle-là. L'une c'est l'ivraie tombée des mains de Satan et l'autre c'est le blé, la semence dont Jésus est le semeur. Mathieu 13 nous en donne une explication claire et nette non équivoque, alors à bon entendeur salut. Les deux semences sont néanmoins intimement liées, et pour cause, le Christ dut préciser qu'il ne faut point arracher l'ivraie avant le temps prévu pour cela, « *de peur, dit-il, qu'en arrachant l'ivraie vous ne déraciniez aussi le blé* » (Mathieu 13 v 29). Quelle sublime image ! Quelle poignante situation !

L'Eglise du Christ dut donc au cours des siècles prendre les habitudes, épouser la manière d'être du monde au point qu'il devint difficile de distinguer les agents du diable des fidèles du Royaume céleste de Jésus.



# Chapitre 1

## L'Eglise sel de la terre

### Et si le sel de la terre perdait sa saveur ?

L'Eglise est formée des disciples de Jésus, ceux qui reconnaissent en ce dernier leur Maître, leur Sauveur et leur Modèle. Animé du Saint-Esprit, tout vrai disciple se doit d'imiter le Christ en tout point. Avant d'être enlevé de la terre notre Seigneur ordonna à ses disciples d'aller partout à travers le monde prêcher la Bonne Nouvelle pour lui faire d'autres disciples en aussi grand nombre que le Saint-Esprit aura à les convaincre. « *Voici, ajouta-il, les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru en mon nom : ils chasseront les démons etc* » (Marc 16 v. 17). Notons ceci : le Christ a bien précisé à qui ces signes seront donnés ; ici dans le texte, pas aux apôtres, mais à ceux qui croiront au message de ces derniers. Faut-il limiter le don de cette puissance aux chrétiens des premiers temps de l'Eglise ou l'étendre à ceux des

siècles d'après ? Jamais le Christ n'a tenté d'établir un quelconque distinguo parmi les siens. Au contraire, il eut à les avertir contre le phénomène plausible, à savoir, la substitution des premiers à la place des derniers et vice versa. De plus, un fait inouï prédit par les prophètes de l'Ancien Testament se réalisa sur la croix où l'on crucifia le Sauveur du monde. Dans le chapitre 19 de l'Evangile selon Jean nous pouvons lire ce qui suit au deuxième verset : « *Les soldats vinrent donc, et ils rompirent les jambes au premier puis à l'autre qui avaient été crucifiés avec lui* ».

V 33, *s'étant approchés de Jésus et le voyant mort, ils ne lui rompirent pas les jambes.*

V 34 *Mais un des soldats lui perça le côté avec une lance.*

V 36 *Ces choses sont arrivées afin que l'Écriture fût accomplie : Aucun de ses os ne sera brisé.*

Et pourquoi devait-il en être ainsi ? La raison est que, le corps de Jésus étant le symbole de l'Église ne devait être rompu ce qui, s'il s'était produit, rendrait impossible la parfaite unicité des membres de l'Église de Dieu. D'où la conclusion suivante : les membres de l'Église du Christ, tant ceux du temps passé que ceux du futur restent et demeurent « uns » (Jean 17 v 21) ; ce qui est vrai pour les uns l'est impérativement pour les autres.

Ainsi donc la mission première de l'Église est d'annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu à toute la création. Quand elle faillit à cette mission

l'Eglise est bonne à être rejetée, à être brûlée. Et comment dans la condition où elle se trouve n'a-t-elle pas pu faillir à sa mission ? Elle s'est endormie laissant le champ libre au diable et à ses agents de mener la danse et d'instaurer leur règne de terreur pendant lequel toutes les surprises seront au rendez-vous, où auront proliféré toutes sortes de crimes, d'injustice et d'iniquité : les meurtres, les haines, les animosités, les guerres, les vols, les adultères, l'homosexualité et j'en passe.

Et ces mots de l'apôtre Paul destinés à l'Eglise de Corinthe résonnent encore comme un échos provocateur au sein d'un monde en délire voué à la perte et nous citons : « *On entend dire généralement qu'il y a chez vous de l'impudicité et une impudicité telle qu'elle n'existe pas même chez les païens* » (1 Corinthiens 5 v 1). Ceci n'était que le début de la dépravation dans laquelle l'Eglise allait se vautrer. Dans certaines assemblées se réclamant du Christianisme n'assiste-t-on pas à certains spectacles pour le moins lamentables, pis, carrément écœurants ; des dirigeants qui se livrent à des pratiques immondes telles : le spiritisme, la sorcellerie, l'homosexualité ? Et que dire des querelles, des animosités, des inimitiés qui comme la gangrène sapent le fondement de nombres assemblées ecclésiastiques ?

Le sel du monde a bel et bien perdu sa saveur. Il en est résulté toute la tourmente à laquelle notre terre est aux prises. Dieu du haut de sa demeure ne saurait

rester indifférent ; encore une fois se décide-t-il à manifester son incommensurable amour envers les humains en s'appliquant à renverser l'ordre des choses. Il va devoir restaurer son Eglise et la rendre apte à accomplir la tâche à laquelle elle a été attelée.

### **Dieu jugera son Eglise**

Ainsi l'Eglise sera-t-elle le premier champ d'action où le Seigneur-Dieu va exercer son courroux (Ezéch. 9 v 6). Le Christ en Mathieu 13 à partir du verset 40 fit une fracassante déclaration : *« Comme on arracha l'ivraie et qu'on la jette au feu, il en sera de même à la fin du monde. »*

V. 41 *Le fils de l'homme enverra ses anges qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité.*

V. 42 *et ils les jetteront dans la fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.*

L'apôtre Pierre l'un des trois disciples qui formaient le cercle intime de Jésus trouva juste de nous révéler ce qui suit : *« Car c'est le moment où le jugement va commencer dans la maison de Dieu. »* 1Pierre 4 v 17.

Le Très-Haut, et l'histoire des hébreux le prouve, eut souvent recours à la méthode du tri pour s'approprier les siens ; Juges 7 v 1 à 7. Et il entend procéder pareillement à l'endroit de l'Eglise en ces temps de la fin. Un tri systématique et ce à une échelle grandissime sera opérationnel dont l'objectif sera de

nettoyer, de purifier le peuple élu. L'assemblée des croyants, tout compte fait, sera la première entité universelle à connaître l'ardeur, la rudesse du juste jugement divin.

Le Créateur Souverain va devoir rétablir l'ordre dans sa création à commencer par sa propre maison. Cette intervention divine inaugurerait l'ère des jugements de Dieu. C'est ce que nous entendons par l'expression de « jugement de l'Eglise », le premier des sept jugements de l'Apocalypse. C'est donc à juste titre que nous pouvons qualifier Dieu de juste et de Dieu d'ordre.

Il paraîtrait insensé aux yeux du plus simple des esprits de voir un individu se proposer d'aller nettoyer la maison d'un ami ou d'un voisin laissant la sienne sale, mal entretenue. Le plus vil des individus s'y prendrait autrement, alors que dire du Souverain Seigneur ? Jamais ses démarches ne sauraient s'opposer au bon sens, ni à la sagesse. D'où sa décision de commencer par châtier sa propre maison.

De quelle manière ce jugement s'effectuera-t-il et quelles seront ses caractéristiques ? Pour bien cerner la question, force nous est de nous reporter aux évangiles à travers lesquels Jésus fit à maintes reprises mention de cet important évènement de l'histoire universelle, mais surtout, nous attarder sur une analyse approfondie des chapitres 1, 2 et 3, de l'Apocalypse de Jean. Ces démarches entreprises, l'énigme constituée par les interrogations

susmentionnées s'éclaircira d'elle-même.

Le terme de jugement en ce qui nous concerne ne doit prêter à confusion. Tâchons au prime abord de préciser ce que la Bible entend par les jugements de Dieu. Il y a jugement et jugement, tâchons donc d'en faire la différence.

Selon la pratique humaine, rendre un jugement consiste à franchir des étapes successives allant de l'ordonnance en passant par la séance au tribunal à l'exécution de la sentence proprement dite. En dépit de ces précautions prises, les jugements humains ne reflètent guère toujours une justice impartiale et totale. Et nous arrive-t-il d'assister à un scénario pour le moins navrant voire révoltant, il s'agit du cas où l'innocent se voit condamner à la place du coupable. La Bible, cependant, lorsqu'elle mentionne le terme de jugement de Dieu, réduit la procédure à sa plus simple expression savoir l'exécution de la sentence. Les exemples qui appuieraient nos dires sont donc légions dans les Saintes Ecritures. Dieu ne se perd jamais en conjecture quand il lui faut prononcer et exécuter son jugement non sans avoir usé de patience à l'égard du prévenu. On en aura pour des heures rien qu'à mentionner tous les jugements relatés dans la Bible. Rappelons-en quelques uns à notre mémoire : le premier couple humain chassé du jardin d'Eden ; le monde antédiluvien détruit sous des averses orageuses à cause de la méchanceté de la race humaine et de son incroyance, son incrédulité, son

non-respect des lois et des commandements de Dieu ; les villes de Sodome et de Gomorrhe durent subir la peine d'un feu éternel ; des cités-états jadis puissantes telles l'Assyrie, Tyr, Sidon ont toutes fini par périr sous le coup du jugement implacable du Très-Haut.

Jugement ici est donc synonyme de destruction comme l'atteste le verset 7 du 3<sup>e</sup> chapitre de la seconde épître de Pierre : « ... *les cieux et la terre d'à présent sont gardés et réservés pour le feu, pour le jour du jugement* ». Ce feu peut prendre un caractère purement symbolique ou tout à fait littéral. Il est symbolique quand l'entité n'est pas physique et littéral dans le cas contraire. Quoi qu'il en soit, il doit y avoir un prolongement d'une sentence du temporel à l'intemporel. Ce qui veut dire entre autre, la chance qu'une entité physique, après avoir subi un jugement littéral, puisse être épargnée de la destruction par le symbolique feu est pratiquement nulle et la vérité biblique l'atteste. C'est effectivement ce qu'entend Jésus en Math 10 v 15 : « *Je vous le dis en vérité, au jour du jugement le pays de Sodome et de Gomorrhe sera traité moins rigoureusement que vous.* » Et au verset 22 du 11<sup>e</sup> chapitre nous lisons ceci : « *C'est pourquoi je vous le dis, au jour du jugement Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous.* » Deux sens distincts peuvent être attribués à ces deux passages. Primo, par une sorte d'inversion, une figure de style, Jésus semble vouloir dire que des villes, en fait des hommes seront traités plus rigoureusement

que ces cités-états de la haute antiquité au jour fixé par Dieu où il exercera son châtement sur la terre. Le Christ, nous nous en doutons fort, n'a jamais eu l'intention de semer le trouble dans la pensée des siens, de réduire en erreur son auditoire en lançant des propos qui puissent prêter à confusion. Il est vrai qu'il voulait souligner ce sens dont nous discutons, cependant, si telle était uniquement son intention il eut parlé sans équivoque comme suit : *Au jour de leur jugement, ces hommes seront traités plus rigoureusement que Tyr et Sidon etc...*

Secundo, voulant nous révéler l'autre sens attribué à ses propos savoir le prolongement du jugement physique au delà de l'espace intemporel, il dut avoir recours à l'énonciation de sa parole telle que nous avons pu la noter dans les textes susmentionnés. Ce qui présuppose un second jugement de ces villes préalablement détruites.

L'Eglise, nous l'avons dit, va devoir comparaître devant le tribunal de Christ, et l'apôtre Paul l'a attesté par ces mots : « ***Il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ...*** » (2Corinthiens 5 v 10). Notons que l'apôtre utilisa le pronom personnel « nous » et vu que sa lettre fut adressée non à des païens mais à une assemblée de chrétiens on en déduit aisément que nous autres chrétiens devons tôt ou tard faire face au jugement divin au cours duquel une justice distributive va être faite et des récompenses attribuées à chacun selon ce que révélera son œuvre

passée. Et Daniel le bien-aimé en des phrases mémorables en prophétisa les faits : « **Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront les uns pour la vie éternelle et les autres pour l'opprobre, la honte éternelle. Ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur du soleil...** » (Daniel 12 v 2)

